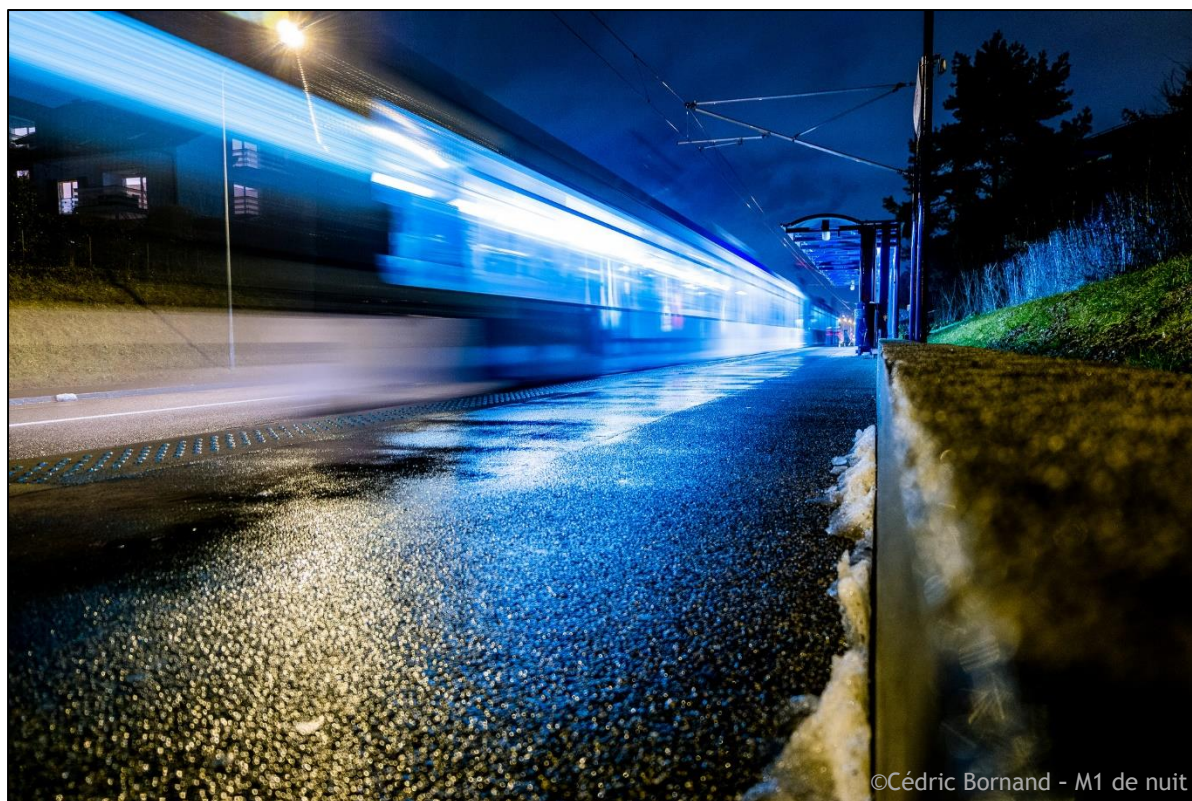


Programme de législature de la Municipalité 2016-2021



Ecublens, une ville en marche

Une ville en plein développement...

Préambule

Comme lors des deux précédentes législatures, la Municipalité a élaboré un programme afin de fixer le cadre global de ses intentions et objectifs pour les cinq prochaines années. Il représente un engagement public à l'égard du Conseil communal et de la population, même s'il ne découle d'aucune base légale et n'est pas contraignant. Il ne préjuge pas de la totalité des décisions à venir, des circonstances et éléments inconnus à ce jour pouvant conduire, cas échéant, à des changements.

Au cours de cette législature, la Municipalité entend principalement poursuivre l'amélioration de la qualité de vie à Ecublens et du bien-être de sa population, laquelle devrait notamment se traduire par l'obtention de deux labels supplémentaires, « Ville verte » et « Ville en santé », en sus de celui de « Cité de l'énergie », décerné en 2015.

Lors de l'élaboration de son programme, qui s'inscrit dans la continuité avec la poursuite de plusieurs projets en cours, la Municipalité a cherché un équilibre délicat entre ambitions et pragmatisme. En effet, sans trop vouloir se restreindre dans la formulation de ses objectifs, elle est cependant consciente que son action devra s'inscrire dans un cadre financier qui lui imposera certaines limites.



De gauche à droite : Stéphane Masson, Pascale Manzini, Didier Lannaz, Danièle Petoud, Christian Maeder (Syndic), Sylvie Pittet Blanchette, Michel Farine, Pascal Besson (Secrétaire municipal)

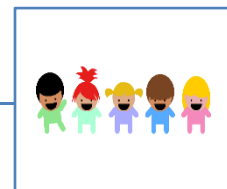
Noms des dicastères et des services

Législature 2016-2021

Dicastères et services	Titulaires (Municipaux et Chefs de service)
Administration générale - Finances - Ressources humaines - Domaines <ul style="list-style-type: none">• <i>Greffe municipale</i>• <i>Service des finances</i>• <i>Service des ressources humaines</i>	Christian Maeder, Syndic <i>Pascal Besson</i> <i>Claude Salzmann</i> <i>Françoise Matti</i>
Sécurité publique - Population - Systèmes d'information <ul style="list-style-type: none">• <i>Service du contrôle des habitants</i>	Michel Farine <i>Teuta Jakaj</i>
Urbanisme - Mobilité <ul style="list-style-type: none">• <i>Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions</i>	Didier Lannaz <i>Luc-André Gillieron</i>
Affaires sociales et scolaires - Accueil de jour - Aînés - Logement <ul style="list-style-type: none">• <i>Service des affaires sociales, familiales et du logement</i>• <i>Service administratif des écoles</i>	Pascale Manzini <i>Serge Nicod</i> <i>Sylvette Menétrey</i>
Travaux - Infrastructures - Espaces publics - Environnement - Promotion économique <ul style="list-style-type: none">• <i>Service des travaux</i>	Stéphane Masson <i>Marcos Morano</i>
Bâtiments - Epuration - Développement durable <ul style="list-style-type: none">• <i>Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable</i>	Danièle Petoud <i>Yolan Menoud (a.i.)</i>
Culture - Jeunesse - Sports - Intégration - Eglises <ul style="list-style-type: none">• <i>Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises</i>	Sylvie Pittet Blanchette <i>Yves Paschoud</i>

Toute désignation de personne, de statuts, de fonction ou de profession utilisée dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Accueil de jour des enfants



- Soutenir le développement des places en accueil préscolaire dans le réseau d'accueil de jour des enfants auquel est rattachée notre ville.
 - Poursuivre le programme élaboré par la Municipalité afin de répondre aux exigences de la nouvelle loi d'accueil de jour du parascolaire.
 - Développer un concept d'accueil pendant les vacances scolaires.
-

Administration générale et ressources humaines



- Veiller à une administration efficace, notamment en favorisant la transversalité entre services.
 - Maintenir un climat de confiance au sein de l'administration communale par le respect des procédures et l'information réciproque entre employeur et employés.
 - Continuer à soutenir et promouvoir la santé et la sécurité au travail par des actions favorisant le bien-être des collaborateurs.
 - Favoriser le développement des performances et le professionnalisme au sein de l'administration en utilisant pleinement les compétences du personnel et en encourageant la formation continue.
 - Offrir un nombre important de places d'apprentissage et leur assurer un bon encadrement.
-

Affaires scolaires



- Maintenir le budget communal en faveur de la commission culturelle scolaire, des camps sportifs et des sorties scolaires.
 - Promouvoir la présence d'un conseiller *école-famille* afin de favoriser le dialogue entre les enseignants et les parents d'élèves et de faciliter la communication interculturelle pour le bien de l'enfant scolarisé.
 - Faciliter le lien interculturel à l'école afin de permettre aux parents de mieux comprendre les enjeux de la scolarité de leurs enfants.
 - Soutenir les demandes émanant de la Direction des écoles et du Conseil d'établissement.
-

Aide sociale, familles et logement



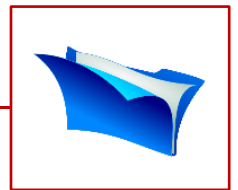
- Soutenir activement les associations régionales en faveur de l'action sociale destinée notamment aux habitants d'Ecublens.
 - Créer un lieu d'accueil enfants-parents sur le principe du concept de la maison verte de Françoise Dolto.
 - Faciliter la construction de nouveaux logements, subventionnés et à loyer abordable.
 - Favoriser la création d'un guichet « logement intercommunal dans l'Ouest lausannois » visant à éviter les expulsions et à aider les citoyens qui n'arrivent pas à se loger décemment en fonction d'une situation familiale et/ou sociale défavorable.
 - Obtenir le label « Commune en santé » en développant des activités et actions de prévention en faveur de la santé des employés et des citoyens de la Ville d'Ecublens.
 - Soutenir et participer aux projets de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE) en vue de favoriser l'intégration sociale des étrangers.
-

Aînés



- Soutenir les associations qui œuvrent en faveur des aînés, notamment les 55+.
 - Favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels avec les aînés et les partenaires en lien avec la vie des aînés.
 - Accompagner la politique cantonale visant à relever les défis du vieillissement de la population en s'assurant d'une action qualitative et humaine.
-

Archives



- Création de directives municipales garantissant, dans le cadre de la gestion électronique des documents, un traitement des données conforme aux règles archivistiques, et assurant la sécurité, la protection et la sauvegarde du patrimoine communal.
 - Poursuivre la mise en œuvre de l'archivage définitif.
-

Bâtiments



- Poursuivre l'entretien et l'amélioration des bâtiments communaux.
- Construire un bâtiment sur le site de la Coquerellaz destiné à l'accueil parascolaire.
- Construire un nouveau collège sur le site du Croset, incluant 20 salles de classes, 2 salles de gymnastique, une structure d'accueil parascolaire et divers locaux d'enseignement spécialisé.
- Etudier et réaliser le projet de reconstruction de l'Auberge communale et de l'assainissement énergétique de la grande salle.

- Etudier et réaliser le projet d'un bâtiment comprenant des vestiaires et une buvette pour la place de sports du Croset, en remplacement des installations existantes.
 - Assainir les installations techniques de la piscine scolaire.
 - Etudier et assainir le dernier bâtiment scolaire du site du Pontet.
 - Concrétiser l'étude d'une salle multifonctionnelle répondant aux besoins de la population en vue de sa possible réalisation.
 - Tenir à jour le programme de suivi de l'entretien et des investissements à long terme du parc immobilier communal.
-

Culture et sports



- Proposer une offre culturelle variée pour tout public.
 - Soutenir la création artistique et la culture amateur dans notre région.
 - Soutenir la création de liens dans les quartiers.
 - Poursuivre le soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise.
 - Soutenir Ecublens Animation dans ses activités.
 - Renforcer le rôle de l'Union des sociétés locales (USL) en tant qu'interlocuteur privilégié de la Commune.
 - Etudier la possible création d'une maison de quartier (espace culturel pour tous).
 - Développer le concept « Sport pour tous ».
 - Soutenir nos sociétés sportives en mettant à leur disposition des infrastructures adaptées.
-

Cultes



- Favoriser le dialogue avec les différentes communautés religieuses présentes dans notre Commune.
-

Développement durable



- Suivre et réaliser le programme de politique énergétique établi en 2015 dans l'objectif du ré-audit du label « Cité de l'énergie » qui sera effectué en 2019.
 - Mettre en place une politique d'achats responsables.
 - Poursuivre la comptabilité énergétique des bâtiments communaux en vue des optimisations et des assainissements prioritaires.
 - Développer une campagne de communication sur les performances énergétiques des bâtiments publics.
 - Favoriser la mise en place d'un chauffage à distance sur le territoire communal.
 - Sensibiliser la population sur les thèmes du développement durable par le biais de manifestations, d'articles dans le journal communal et d'informations diverses.
 - Améliorer et proposer de nouvelles subventions à la population à travers le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable.
 - Réaliser, à l'aide du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable, des actions spécifiques de sensibilisation aux économies d'énergie impliquant la population.
-

Environnement



- Garantir une gestion de qualité des espaces verts publics par l'obtention du label « Ville verte ».
 - Garantir la certification de nos forêts en maintenant le suivi des mesures respectueuses de l'environnement.
 - Améliorer le taux de recyclage des déchets par la mise en place de nouvelles filières et par la sensibilisation des habitants.
-

Epuration



- Entretien et contrôler régulièrement le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires qui est entièrement en séparatif depuis 2011.
 - Poursuivre le contrôle du système séparatif des biens-fonds privés.
 - Rechercher les déversements d'eaux usées dans les cours d'eau et les remettre en conformité.
 - Optimiser le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) communal en tenant compte des charges hydrauliques.
 - Réaliser le raccordement aux STEP qui seront équipées d'un traitement des micropolluants.
-

Finances



- Maintenir une politique financière en adéquation avec le développement des infrastructures et des prestations répondant aux besoins de la population.
-

Infrastructures et mobilité



- Réaménager l'avenue du Tir-Fédéral et le Pont Bleu (RC 82) entre St-Sulpice et Crissier.
- Réaménager la route du lac (RC 1) entre le carrefour Pré-Fleuri et la Venoge.
- Etudier la requalification des chemins du Dévent et de la Motte afin de décharger la route de la Pierre et la rue du Villars avant l'ouverture de la nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens et y créer une piste cyclable.
- Améliorer la sécurité des piétons à la route du Bois, entre le chemin de la Forêt et Mont-Souplia.
- Améliorer la cohésion de la plaine du Croset, développer son attractivité et la qualité des aménagements de ses espaces publics, notamment le réaménagement du chemin du Croset du nord de la route du Bois en relation avec les nouveaux plans de quartier.
- Etudier la création d'une passerelle de mobilité douce sur la route de la Pierre en entrée de localité.
- Compléter et optimiser l'éclairage public selon le « Plan lumière ».
- Promouvoir la mobilité douce en favorisant le développement des réseaux dans les projets d'urbanisme et d'infrastructures.
- Développer les transports publics en renforçant le transfert modal.

Intégration



- Développer un Programme d'intégration communal (PIC).
- Poursuivre les projets Piccolo Voice et Mama Voice en faveur de l'intégration préscolaire des enfants allophones afin de leur donner de meilleures chances dès le démarrage de leur scolarité obligatoire.

- Renforcer la fonction de délégué à l'intégration et soutenir les projets de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE).
 - Favoriser et soutenir l'enseignement de « langues et cultures d'origine ».
 - Accueillir et faire connaître aux habitants la population émanant du domaine de l'asile.
 - Soutenir l'accueil des migrants au sein de la Commune.
-

Jeunesse



- Consolider la position du délégué à la jeunesse et renforcer l'identification du Secteur jeunesse comme acteur social dans la Commune.
 - Maintenir un programme d'activité varié, ainsi que de larges plages d'ouverture d'accueil libre, au Centre de jeunes.
 - Développer la collaboration avec le réseau des différents acteurs cantonaux, régionaux ou communaux en lien avec la jeunesse, pour participer à la mise en place de projets.
 - Développer l'engagement social et citoyen des jeunes par le biais de projets spécifiques, notamment le Conseil des jeunes.
 - Renforcer le soutien et le suivi individuel auprès des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
 - Sensibiliser les entreprises à la formation des jeunes et à la création de places d'apprentissage ou de stage (y compris le projet « Lift »).
-

Promotion économique



- Développer des conditions-cadres propices à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois.
 - Organiser régulièrement une rencontre avec nombre d'entreprises situées sur le territoire d'Ecublens.
 - Développer et intensifier la collaboration avec les Hautes écoles.
-

Sécurité publique



- Soutenir activement les activités de la police de proximité, notamment par le maintien du poste de police de base sur la Commune.
 - Garantir la sécurité en favorisant les contrôles de vitesse aux endroits identifiés comme accidentogènes.
 - Accompagner les mesures de prévention organisées au niveau du district.
 - Soutenir le développement de la PolOuest en lui donnant tout le support nécessaire afin que les missions générales de police puissent être assurées selon la loi et en fonction du certificat d'accréditation du Canton et de la Police Cantonale.
 - Participer à la mise en œuvre du rapprochement des trois entités sécuritaires (les « 3 P », Police, Pompiers [SDIS] et Protection civile) conformément à la volonté exprimée depuis quelques années par les communes du district.
-

Services à la population (Contrôle des habitants)



- Développer, renforcer et moderniser l'accueil à la population.
 - Décentraliser les services sur le territoire communal en fonction des manifestations et événements.
 - Etudier l'opportunité de déménager tout ou partie des bureaux, afin de les rapprocher du principal bassin de population (plaine du Croset).
-

Systemes d'information, communication et cyberadministration



- Assurer la qualité des services publics et ses leviers technologiques dans un contexte de cyberadministration.
 - Maintenir un site internet vivant, attractif et utile ; poursuivre son développement continu en fonction des besoins et de la technologie.
 - Maintenir la publication d'un journal communal de qualité.
 - Poursuivre la mise en œuvre des projets (gestion électronique des documents et système d'information du territoire) et la mise à jour des applications internes.
 - Lancer de nouveaux projets afin de faciliter l'interaction et la communication entre l'administration et les citoyens (guichet virtuel) et de garantir l'efficacité des services communaux.
 - Favoriser le travail collaboratif entre employés en développant les outils mis à leur disposition (Intranet).
 - Développer et maintenir la technologie des réseaux (fil et wifi) afin d'offrir un débit en adéquation avec les besoins de l'administration et de ses collaborateurs
-

Urbanisme



- Poursuivre et terminer l'actualisation du Plan directeur communal (PDCoM) dans le cadre du Plan directeur intercommunal (PDi).
 - Finaliser la révision partielle du Règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA), puis engager l'étude de révision complète du Plan général d'affectation (PGA).
 - Conduire le développement du territoire communal en garantissant une utilisation mesurée du sol tout en maintenant un équilibre entre les activités économiques et le logement.
 - Favoriser le développement de quartiers durables en soutenant la qualité de l'urbanisation, ainsi que des espaces publics et paysagers.
 - Accompagner le projet de la jonction autoroutière d'Ecublens et prévoir les aménagements des infrastructures nécessaires au développement et à l'accessibilité du territoire communal.
-



Municipalité d'Ecublens/VD

Chemin de la Colline 5

Case postale 133

1024 Ecublens/VD

Tél. 021 695 33 10

Fax 021 695 33 11

greffe.municipal@ecublens.ch

Retrouvez ce document sur notre site www.ecublens.ch
(www.ecublens.ch/politique/municipalite/programme-de-legislature)